# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2008

\_\_\_\_\_

### PROTECTION DU SECRET DES SOURCES DES JOURNALISTES - (n° 735)

Commission	
Gouvernement	

## **SOUS-AMENDEMENT**

N° 46 Rect.

présenté par Mme Filippetti, M. Bloche, Mme Girardin, Mme Got, M. Montebourg, M. Nayrou, M. Raimbourg, M. Urvoas, Mme Vallet, M. Valls et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

à l'amendement  $n^{\circ}$  9 de la commission des lois

#### à l'ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 4 de cet amendement par les mots : « ou privés ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.